

La volonté de réussite dans le respect des autres

Le Groupe Scolaire de la Sainte-Famille animé par l'esprit de la Congrégation de la Sainte-Famille fondée par Mère Jeanne-Claude Jacoulet, est un établissement catholique sous contrat d'association avec l'Etat. Dans un climat de simplicité et d'accueil, d'ouverture aux autres, il reçoit des garçons et des filles de tous milieux sociaux, avec le souci des familles plus modestes. Dans le respect de la conscience de chacun, il demeure ferme dans sa mission : « l'éducation des jeunes selon l'Évangile ». Le projet des Pères Spiritains, tourné vers l'accueil « du plus petit », s'inscrit tout à fait dans la continuité de l'esprit fondateur.

Notre établissement est ouvert à tous, conformément à la volonté de l'Église catholique de mettre à la disposition de tous, ses orientations éducatives. Ainsi, notre établissement, par sa contribution au service éducatif de la Nation, rend un service d'intérêt général. C'est pourquoi il est associé à l'Etat par contrat, dans le cadre de la loi Debré de 1959 et de la loi Rocard de 1984.

Ce projet, propre à notre établissement, fonde ses propositions éducatives sur la vision chrétienne de la personne humaine, partagée par tous les établissements catholiques. La dimension sociale de la personne implique que l'École prépare chacun à la vie civique et à l'engagement. Le projet d'établissement comprend notamment un parcours citoyen, permettant de découvrir et de vivre les valeurs de la République. La liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent se construire que dans un espace où chacun peut partager sa culture et exprimer ses convictions dans la connaissance et le respect de celles d'autrui.

La liberté de conscience et la liberté de religion, défendues par l'Église catholique, sont aussi garanties par le principe de laïcité. Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et au dialogue indispensables pour fonder un projet de société commun.

Dans un esprit évangélique,

L'ETABLISSEMENT

- s'efforce de faire vivre les enfants dans un climat de paix, d'amour, de respect d'autrui,
- se propose de former des êtres libres, responsables, capables de réfléchir et de servir,
- favorise la découverte par les adolescents du sens qu'ils veulent donner à leur vie,
- cherche à donner aux jeunes une éducation telle que garçons et filles apprennent à vivre ensemble et préparent leur vie future d'adultes,
- tente d'apporter une culture de base solide comportant l'ouverture nécessaire sur le monde artistique, manuel, sportif,
- facilite l'acquisition des connaissances par une pédagogie toujours renouvelée et adaptée, ce qui permet aux élèves de vivre les transitions nécessaires,
- offre l'expérience de la liberté et de la tolérance dans le cadre d'une discipline acceptée par tous,
- accueille chaque enfant dans le respect de sa personnalité et de ses aptitudes afin de lui permettre d'évoluer à son rythme et en fonction de ses moyens,
- fait en sorte que tout contribue à la recherche de plus de justice en intégrant, dans sa mission éducative, le souci de réfléchir avec les jeunes sur les événements de l'actualité pour qu'ils sachent refuser en toute indépendance d'être complices d'injustice par leur silence ou leur indifférence.

Pour réaliser ce projet éducatif, l'établissement a besoin de la concertation et de la collaboration de l'ensemble de la Communauté Éducative.

LES PARENTS

- sont les premiers éducateurs de leurs enfants dans leur Vie et dans leur Foi,
- s'intéressent à la vie de leurs enfants dans l'établissement, aux résultats obtenus et rencontrent les éducateurs quand cela s'avère utile,
- collaborent à l'œuvre éducative de l'établissement et créent à la maison des conditions favorables au travail scolaire,
- établissent les liens nécessaires entre l'établissement et le monde extérieur pour favoriser l'éveil de l'enfant,
- s'engagent au sein de l'A.P.E.L. Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre.

LES ENFANTS

- assument leur travail scolaire, ce qui leur permet de s'épanouir aujourd'hui et de se préparer pour demain,
- acceptent de s'ouvrir aux valeurs qui leur sont proposées : respect et amour des autres, respect du bien d'autrui, sens de l'effort, de la gratuité, du sacré.

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

- en collaboration avec la Directrice du primaire, favorise la mise en œuvre du Projet Éducatif en coordonnant l'action des différentes composantes de la Communauté Éducative,
- assure le lien avec les autres établissements catholiques.

LES EDUCATEURS

- se veulent responsables de l'épanouissement de la personnalité de chaque enfant,
- coordonnent leur action de façon à demander aux enfants un travail rationnel propice à leur évolution et à leur adaptation,
- favorisent l'acquisition par les élèves d'un savoir durable, d'un savoir-apprendre, d'un savoir-faire, d'un savoir-être, tout en associant Foi et Culture,
- cultivent avec les jeunes le dépassement de soi, le goût de l'effort et explicitent les encouragements en tenant compte non seulement des résultats mais aussi de la qualité de l'effort produit.

L'EDUCATION DE LA FOI

En lien avec les orientations de l'Église, l'éducation à la Foi chrétienne est proposée par :

- la vie personnelle et communautaire en référence à l'Évangile,
- la lecture et l'explication de la Parole de Dieu, la prière, la catéchèse,
- la préparation à la vie sacramentelle : Eucharistie, Sacrement de Réconciliation et, le cas échéant, le Baptême,
- la participation à des temps forts de prière et de réflexion.

APPLICATION DU PROJET EDUCATIF

Aider nos jeunes à donner un sens à leur vie, leur permettre de développer leurs talents et leur proposer l'Évangile sont les missions prioritaires de la Communauté Éducative de l'établissement.

